

le chapeau fait, coiffez-le, c'est aussi simple que cela. Si le chapeau ne fait pas, on ne le coiffe pas.

Le plébiscite que demandent les conservateurs n'est qu'un moyen détourné pour faire perdre le temps de la Chambre. Cette question a été étudiée par la Chambre avant de l'être par le comité. Aujourd'hui, après que le rapport majoritaire du comité a été présenté à la Chambre, soit dix contre quatre, on nous revient encore avec la question du plébiscite!

Je maintiens que la tenue d'un plébiscite ne ferait que retarder l'adoption du drapeau. Nous sommes les élus du peuple et nous devons prendre nos responsabilités comme tels.

S'il y a une majorité à la Chambre, le chef de l'opposition ne me fera tout de même pas croire que cela ne représente pas la majorité des électeurs canadiens. C'est ce qu'on voudrait nous faire croire. On dit: Ah! on veut nous imposer—et c'est le chef de l'opposition qui dit cela souvent, comme d'ailleurs certains députés conservateurs—on veut nous imposer le bâillon. Drôle de bâillon, que de les laisser parler comme ils l'ont fait depuis le début du débat sur le drapeau! C'est un jeu politique des conservateurs. S'ils s'imaginent par ce moyen regagner la faveur populaire en agissant de la sorte, à mon avis, ils se trompent car ils sont en train de tisser eux-mêmes la corde avec laquelle ils se pendront «au plus coupant» quand viendront les élections générales.

Plutôt que d'agir seulement en vue d'intérêts purement politiques, agissons-donc et pensons-donc en Canadiens!

Je disais tantôt que nous nous étions prononcés, lors des dernières élections générales, en faveur d'un drapeau national distinctif. Nous avons été élus avec cela dans notre programme.

Aujourd'hui nous demanderions la tenue d'un plébiscite à ce sujet? On ne dit pas que le plébiscite aura lieu tout de suite, bien non, ce sera à l'occasion des prochaines élections générales. Et, si les prochaines élections ont lieu dans deux ans, eh bien, on parlera d'un plébiscite dans deux ans, et, à ce moment-là, avant de décréter la tenue d'un plébiscite, on pourra encore discuter de la question du drapeau, et après que le plébiscite aura eu lieu et que le gouvernement aura été élu, que ce soit l'un ou l'autre des partis politiques, eh bien il y aura encore des députés qui parlementeront et discuteront du plébiscite parce que certains d'entre eux n'en auront pas été satisfaits.

Monsieur l'Orateur, a-t-on déjà vu la tenue d'un plébiscite dans les pays que je mentionnais tantôt, pays qui font tout de même partie du Commonwealth britannique, et qui ont conquis leur indépendance, tels que la

Jamaïque, le Ghana, l'Inde, etc., et en Angleterre même? A-t-on déjà demandé un plébiscite dans ces pays pour le choix d'un drapeau et d'un hymne national? Les membres dûment élus par le peuple n'ont-ils pas des responsabilités en cela?

On voit ces petits pays, ainsi que je le disais tantôt, la Jamaïque, le Ghana, les pays africains qui ont conquis leur liberté, leur indépendance, et qui continuent à demeurer au sein du Commonwealth britannique avec leurs symboles à eux sur leur drapeau, non pas l'Union Jack ou une fleur de lys, mais un symbole bien jamaïcain. On n'a pas plaqué une banane sur le drapeau national distinctif de la Jamaïque. Quand nous aurons des symboles comme ceux-là, strictement canadiens, ce n'est qu'à ce moment-là que nous connaîtrons l'unité nationale.

Qu'on n'aille pas me faire croire que si je porte le chapeau de mon voisin, je suis habillé avec mon propre linge. Ceci est clair!

Les conservateurs vont continuer à parler encore, continuer leur «parlethon» comme on dit, mais ils en porteront la responsabilité devant les électeurs canadiens. Mais, il y a une chose, ceux à qui je fais appel dans ce groupe sont ceux qui ont déjà pris position et qui viennent d'autres provinces que le Québec, car j'en ai rencontré plusieurs qui m'ont avoué avoir hâte de se débarrasser de cette question et de passer à l'action, parce que leurs électeurs sont après eux comme ils sont après nous. Monsieur l'Orateur, c'est le vœu que je forme pour tous sans exception: Qu'on agisse en fonction du Canada. Le Canada fait partie de l'Empire britannique, très bien, mais qu'on agisse en fonction du Canada, en Canadiens, en incorporant dans le drapeau nos propres symboles qui nous permettront d'être connus comme nous-mêmes dans le monde entier.

(Traduction)

**L'hon. M. Churchill:** Monsieur l'Orateur, l'honorable député me permettrait-il de lui poser une question? Je voudrais lui demander si la traduction est exacte. Si j'ai bien compris, le député a dit que peu lui importe ce qui figure sur le drapeau—mais il a mentionné un castor ou une gerbe de blé comme étant acceptable—pourvu que le pavillon rouge disparaisse?

**M. Caouette:** Je n'ai pas dit cela. J'ai dit que je voulais un drapeau national distinctif qui pourrait comporter quelque symbole canadien: un castor, une feuille d'érable ou tout autre symbole national distinctif.

**L'hon. M. Starr:** L'honorable député me permettrait-il de lui poser une autre question, monsieur l'Orateur? Je voudrais lui demander s'il partage l'avis de l'honorable député de Lapointe (M. Grégoire) selon lequel ce drapeau n'apportera pas l'unité au Canada?